

**NOTE D'INFORMATION SUR LA GESTION DES
PASSAGERS AUX POINTS D'ENTREE DU BURKINA FASO**

Dans le cadre de la gestion de la pandémie de la COVID-19, les procédures applicables aux passagers entrant sur le territoire burkinabè se résument ainsi qu'il suit :

I- Passagers ne présentant ni un symptôme évoquant la COVID-19 ni une température $\geq 38^{\circ}\text{C}$ et en possession d'un résultat de test PCR négatif de cinq jours au plus lors des formalités sanitaires :

- counseling sur le respect des gestes barrières et des mesures de distanciation ;
- Intégration à la communauté avec test PCR à J8 et J14 dans des sites dédiés¹.

II- Passagers présentant une température $\geq 38^{\circ}\text{C}$ ou des symptômes évocateurs de la COVID-19 ou ne disposant pas d'un résultat de test PCR négatif de cinq jours au plus lors des formalités sanitaires à l'arrivée :

- retrait du document d'identité (passeport ou carte nationale d'identité) aux points d'entrée ;
- obligation de faire des prélèvements pour Test diagnostic rapide (TDR) et test PCR à la charge du voyageur à hauteur de 100 000 FCFA aux points d'entrée aéroportuaires et 25 000 FCFA aux points d'entrée terrestres et ferroviaires ;
- mise en confinement systématique dans un hôtel aux frais du passager en attendant les résultats de la PCR initiale dans les 48 heures maximum pour ceux ayant un TDR positif.

III- Conditions de restitution des documents d'identité

III.1. Résultats TDR négatifs : restitution des documents d'identité après vérification de l'acquittement des frais de réalisation des tests. Counseling sur le respect des gestes barrières et des mesures de distanciation. Poursuite du trajet en attendant les résultats de la PCR initiale. Intégration à la communauté si résultat de la PCR initiale est négatif avec conseil de réaliser les tests PCR à J8 et J14 dans les sites dédiés¹. Si le résultat de la PCR est positif voir III.3

III.2. Résultats TDR positif : confinement dans un site dédié en attendant le résultat de la PCR initiale.

III.3. Résultats TDR et PCR positifs : prise en charge gratuite (traitement médical et suivi) :

- dans un site de prise en charge² si symptomatologie ou présence de comorbidité ;
- si non à domicile après évaluation environnementale favorable ou dans un site d'hébergement le cas contraire.

IV- Passager en transit sans résultat PCR négatif à l'arrivée :

- moins de 48 heures sur un vol programmé, confinement hôtelier à ses frais sous contrôle policier ;
- plus de 48 heures, réalisation de la PCR et du TDR dans les mêmes conditions que les passagers à destination.

1 : Ouagadougou = Prélèvement et rendu des résultats dans les 48 heures au centre médical urbain de Pogbi (M. DA au 70 12 23 78 et Dr ROUAMBA au 51 29 57 03)
Autres régions = Sites identifiés par le Comité régional de gestion des épidémies

2 : Niveau périphérique = CSPS ou CMA et Niveau intermédiaire et central= CHR ou CHU